# Annexe 1.1 : Attestation de conformité du producteur de lait

**Pièce justificative n° 1 (modèle)**

**Modèle de formulaire destiné aux producteurs de lait**

La présente déclaration sert de pièce justificative attestant que les exigences à l’échelon de la production de lait sont respectées. La pièce justificative n° 1 n’est pas nécessaire si la preuve de conformité est apportée par la BD Lait.

|  |
| --- |
| **Nom et adresse du producteur**  Nom :  Prénom :  Rue/n° :  NPA/localité :  Tél. :  Programme AQ reconnu pour la production animale :  🞏 AQ Viande Suisse (USP)  🞏 Bio (Bio Suisse)  🞏 Bio (Confédération)  🞏 IP-Suisse (IP-Suisse)  🞏 Aucun \*) |

***\*) Si le producteur ne participe à aucun programme AQ reconnu, il doit prouver qu’il satisfait aux exigences requises au moyen d’un rapport d’inspection d’un service mandaté.***

|  |
| --- |
| **Déclaration du producteur** |
| Par la présente, le signataire déclare :   * satisfaire aux exigences des prestations écologiques requises au sens du chap. 3 de l’ordonnance sur les paiements directs et atteste que le service d’inspection compétent a contrôlé que ce soit le cas ; * ne pas utiliser de fourrages à base de plantes génétiquement modifiées devant être déclarés comme tels conformément aux dispositions en vigueur ; * ne pas utiliser de génétique d’animaux clonés ou de leurs descendants de première et deuxième génération ; * ne pas livrer pendant trois mois le lait provenant d’animaux ayant été nourris avec des OGM auparavant (p. ex. animaux importés) ; * ne pas utiliser d’huile de palme ou de graisse de palme comme aliment ou comme ingrédient pour les aliments composés ; * ne pas utiliser de soja et de tourteau de soja issu de production non durable, que ce soit comme aliment ou comme ingrédient pour les aliments composés.   Le signataire autorise les organismes de certification agréés à consulter aux fins de vérification (contrôle) les données des services d’inspection et des autorités administratives concernant les contrôles effectués en vertu de l’ordonnance réglant l’hygiène dans la production laitière et de l’ordonnance sur les paiements directs, ou en vertu de l’ordonnance sur les contributions d’estivage. |
| La présente déclaration signée reste valable au maximum pendant cinq ans ou jusqu’à sa révocation avant l’écoulement de ce délai. Toute non-conformité aux engagements consentis (même si la faute n’en incombe pas au soussigné) doit immédiatement être annoncée à l’acheteur. Selon la gravité et la durée prévisible de la non-conformité, l’acheteur peut suspendre provisoirement ou durablement la prise en charge du lait. Le signataire est en outre tenu pour responsable d’éventuels dommages découlant du non-respect des engagements, qu’il soit délibéré ou résulte d’une négligence grave.  Lieu/ date : ............................/................. Signature : ....................................................... |

|  |
| --- |
| ***Nous vous prions de retourner ce formulaire dûment rempli et signé au moyen de l’enveloppe-réponse ci-jointe d’ici le …………….. (date) à ……………………….. (adresse de l’acheteur de lait).*** |

# Annexe 1.2 : Attestation de conformité du commercialisateur de lait

**Pièce justificative n° 2 (modèle)**

|  |
| --- |
| **Déclaration :** |
| Le signataire confirme que la pièce justificative ① a été obtenue de chaque producteur qui lui fournit du lait ou que la preuve de conformité est apportée par la BD Lait. Le signataire autorise l’organisme de certification de l’acheteur de lait à consulter ces documents ou la banque de données. |

|  |
| --- |
| **Nom et adresse**  Nom : ..........................................................................................................................  Prénom : ..........................................................................................................................  Entreprise : ..........................................................................................................................  Rue/n° : ..........................................................................................................................  NPA/localité : ..........................................................................................................................  Tél. : …..................................................................................................................... |

|  |
| --- |
| La présente déclaration signée reste valable au maximum pendant cinq ans ou jusqu’à sa révocation avant l’écoulement de ce délai. Le signataire est en outre tenu pour responsable d’éventuels dommages découlant du non-respect des engagements, qu’il soit délibéré ou résulte d’une négligence grave.  Lieu/ date : ............................/................. Signature : .............................................................. |

# Annexe 1.3 : Résultats du contrôle-produit et mesures mises en œuvre

**Pièce justificative n° 3 (modèle)**

|  |
| --- |
| **Adresse du fabricant**  Entreprise :  Rue/n° :  NPA/localité :  Tél. : ...… |

|  |
| --- |
| **Adresse de l’organisme de contrôle**  Entreprise :  Rue/n° :  NPA/localité :  Tél. : ...… |

Type de produit : Date du contrôle  :

**Résultats**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Critère | Résultat | Contestation | Déduction |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

Mesures mises en œuvre :

|  |
| --- |
| Lieu/ date : ............................/................. Signature : .............................................................. |